





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2016-321**

**Séance publique du**

**18 juillet 2016**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la  
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du  
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160718- lmc193780-DE-1-1
Date de signature : 19/07/2016
Date de réception : mardi 19 juillet 2016
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'AIX EN PROVENCE**

Le 18 juillet 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 12/07/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Ravi ANDRE à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Christine BERNARD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Souad HAMMAL à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Muriel HERNANDEZ à Madame Danièle BRUNET, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Stéphane PAOLI, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Danielle SANTAMARIA à Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Jules SUSINI à Madame Charlotte BENON, Monsieur Francis TAULAN à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Reine MERGER.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Claude MAINA.  
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Ressources Humaines et  
Services aux Publics  
Direction Carrières et Rémunérations

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 18 JUILLET 2016

**Nomenclature : 4.1**

Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

**Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS**

**OBJET** : CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La présente délibération est destinée à mettre à jour le tableau des effectifs budgétaire en tenant compte des différents mouvements concernant la gestion administrative du personnel à savoir :

**EXÉCUTION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DU 2 JUIN 2016 – MISE À JOUR DE  
L'ÉFFECTIF  
– AVIS DU CONSEIL -**

**I / CREATIONS, SUPPRESSIONS D'EMPLOIS DANS LE CADRE DE LA  
COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE :**

**Détachement suite à reclassement pour inaptitude physique :**

La Commission Administrative Paritaire du 2 juin 2016 a examiné la situation d'un agent municipal déclaré inapte à ses fonctions par le Médecin expert agréé et s'est prononcée sur leur reclassement sur un poste compatible avec son état de santé.

En application de l'article 83 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, cet agent est détaché dans un cadre d'emplois et un grade correspondant aux nouvelles fonctions exercées.

Par conséquent, en vue de permettre l'exécution de la Commission Administrative Paritaire du 2 juin 2016 portant sur le reclassement d'un agent, il convient de procéder à la création de l'emploi suivant :

- création d'1 emploi d'Adjoint Administratif de 1<sup>ère</sup> classe.

Cette création d'emploi à l'effectif de la Ville prend effet le 1<sup>er</sup> juin 2016.

**Intégration suite à reclassement pour inaptitude physique :**

En application de l'article 83 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, la Commission Administrative Paritaire du 2 juin 2016 a examiné la situation de trois agents intégrés suite à reclassement pour inaptitude physique dans leurs cadres d'emplois de détachement.

Par conséquent, il convient de procéder aux suppressions des emplois suivants :

- suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- suppression d'un emploi d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe
- suppression d'un emploi d'adjoint du patrimoine de 2<sup>ème</sup> classe

Ces suppressions d'emploi à l'effectif de la Ville prennent effet le 1<sup>er</sup> mai 2016.

**Nominations suite à réussite concours :**

En vue de permettre l'exécution de la Commission Administrative Paritaire du 2 juin 2016 portant sur l'examen des nominations suite à réussite concours de fonctionnaires territoriaux et considérant les postes vacants au tableau des effectifs, il convient de procéder à un certain nombre de créations et de suppressions d'emplois qui seront effectives (sauf indications contraires) à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2016**.

CATEGORIE A			
GRADE	CREATIONS	SUPPRESSIONS	INCIDENCES
INGENIEUR	2		<i>Création</i> de 2 emplois d'Ingénieur

CATEGORIE B			
GRADE	CREATIONS	SUPPRESSIONS	INCIDENCES
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	2		<i>Création</i> de 2 emplois de Rédacteur Principal de 2 <sup>ème</sup> classe
REDACTEUR	3		<i>Création</i> de 3 emplois de Rédacteur
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE		2	<i>Suppression</i> de 2 emplois de Technicien Principal de 1 <sup>ère</sup> classe
ANIMATEUR	1		<i>Création</i> d'1 emploi d'Animateur

CATEGORIE C			
-------------	--	--	--

GRADE	CREATIONS	SUPPRESSIONS	INCIDENCES
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1ERE CLASSE		2	<b>Suppression</b> de 2 emplois d'Adjoint administratif de 1 <sup>ère</sup> classe
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2EME CLASSE		2	<b>Suppression</b> de 2 emplois d'Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL		1	<b>Suppression</b> d'1 emploi d'Agent de Maîtrise Principal
ADJOINT ANIMATION DE 2EME CLASSE		1	<b>Suppression</b> d'1 emploi d'Adjoint d'animation de 2 <sup>ème</sup> classe

L'incidence financière résultant de l'ensemble de ces nominations s'élève pour la Ville pour le présent exercice et toutes charges comprises à **13 554€ (treize mille cinq cent cinquante quatre euros)**, somme imputable au budget de la Ville sur les lignes 64 111 « rémunération principale du personnel titulaire » qui présente les disponibilités nécessaires.

#### Avancements de grade et promotions internes :

En vue de permettre l'exécution de la Commission Administrative Paritaire du 2 juin 2016 portant sur l'examen des avancements de grade et promotions internes de fonctionnaires territoriaux et considérant les postes vacants au tableau des effectifs, il convient de procéder à un certain nombre de créations et de suppressions d'emplois qui seront effectives (sauf indications contraires) à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2016**.

CATEGORIE A			
GRADE	CREATIONS	SUPPRESSIONS	INCIDENCES
ATTACHE PRINCIPAL	5		<b>Création</b> de 5 emplois d'Attaché Principal
ATTACHE	1	5	<b>Suppression</b> de 4 emplois d'Attaché suite à nominations au grade d'Attaché Principal
INGENIEUR PRINCIPAL	1		<b>Création</b> d'1 emploi d'Ingénieur Principal ( <i>date d'effet au 01/03/2016</i> )
INGENIEUR		1	<b>Suppression</b> d'1 emploi d'Ingénieur suite à nomination au grade d'Ingénieur Principal ( <i>date d'effet au 01/03/2016</i> )
ATTACHE DE CONSERVATION	1		<b>Création</b> d'1 emploi d'Attaché de Conservation
PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE HORS CLASSE	3		<b>Création</b> de 3 emplois de Professeur d'Enseignement Artistique Hors Classe
PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DE		3	<b>Suppression</b> de 3 emplois de Professeur d'Enseignement Artistique de Classe Normale suite à

<b>CLASSE NORMALE</b>			nominations au grade de Professeur d'Enseignement Artistique Hors Classe
-----------------------	--	--	--

<b>CATEGORIE B</b>			
<b>GRADE</b>	<b>CREATIONS</b>	<b>SUPPRESSIONS</b>	<b>INCIDENCES</b>
<b>REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE</b>		<b>1</b>	<b><u>Suppression</u></b> d'1 emploi de Rédacteur Principal de 1 <sup>ère</sup> classe suite à nomination au grade d'Attaché
<b>REDACTEUR</b>	<b>1</b>		<b><u>Création</u></b> d'1 emploi de Rédacteur
<b>TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE</b>	<b>8</b>		<b><u>Création</u></b> de 8 emplois de Technicien Principal de 1 <sup>ère</sup> classe
<b>TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b><u>Suppression</u></b> de 3 emplois de Technicien Principal de 2 <sup>ème</sup> classe suite à nominations au grade de Technicien Principal de 1 <sup>ère</sup> classe
<b>TECHNICIEN</b>		<b>5</b>	<b><u>Suppression</u></b> de 5 emplois de Technicien suite à nominations au grade de Technicien Principal de 2 <sup>ème</sup> classe
<b>ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE</b>	<b>1</b>		<b><u>Création</u></b> d'1 emploi d'Animateur Principal de 1 <sup>ère</sup> classe
<b>ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE</b>		<b>1</b>	<b><u>Suppression</u></b> d'1 emploi d'Assistant de Conservation Principal de 2 <sup>ème</sup> classe suite à nomination au grade d'Assistant de Conservation Principal de 1 <sup>ère</sup> classe
<b>ASSISTANT DE CONSERVATION</b>		<b>1</b>	<b><u>Suppression</u></b> d'1 emploi d'Assistant de Conservation suite à nomination au grade d'Assistant de Conservation Principal de 2 <sup>ème</sup> classe
<b>ETAPS PRINCIPAL DE 2EME CLASSE</b>	<b>1</b>		<b><u>Création</u></b> d'1 emploi d'Educateur Principal des APS de 2 <sup>ème</sup> classe
<b>ETAPS</b>		<b>1</b>	<b><u>Suppression</u></b> d'1 emploi d'Educateur des APS suite à nomination au grade d'Educateur Principal des APS de 2 <sup>ème</sup> classe
<b>CHEF DE SERVICE PM</b>	<b>1</b>		<b><u>Création</u></b> d'1 emploi de Chef de Service de Police Municipale

<b>CATEGORIE C</b>
--------------------

GRADE	CREATIONS	SUPPRESSIONS	INCIDENCES
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	3	1	<b>Création</b> de 2 emplois d'Adjoint Administratif Principal de 1 <sup>ère</sup> classe
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2 EME CLASSE	12	3	<b>Création</b> de 9 emplois d'Adjoint Administratif Principal de 2 <sup>ème</sup> classe
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1ERE CLASSE		12	<b>Suppression</b> de 12 emplois d'Adjoint administratif de 1 <sup>ère</sup> classe suite à nominations au grade d'Adjoint Administratif Principal de 2 <sup>ème</sup> classe
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	14	1	<b>Création</b> de 13 emplois d'Agent de Maîtrise Principal
AGENT DE MAITRISE	18	14	<b>Création</b> de 4 emplois d'Agent de Maîtrise
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	11	3	<b>Création</b> de 8 emplois d'Adjoint Technique Principal de 1 <sup>ère</sup> classe
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	30	22	<b>Création</b> de 8 emplois d'Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe
ADJOINT TECHNIQUE DE 1ERE CLASSE	15	34	<b>Suppression</b> de 19 emplois d'Adjoint Technique de 1 <sup>ère</sup> classe suite à nominations au grade d'Adjoint Technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe et d'Agent de Maîtrise
ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE		15	<b>Suppression</b> de 15 emplois d'Adjoint Technique de 2 <sup>ème</sup> classe suite à nominations au grade d'Adjoint Technique de 1 <sup>ère</sup> classe
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE		1	<b>Suppression</b> d'1 emploi d'Adjoint d'Animation Principal de 2 <sup>ème</sup> classe suite à nomination au grade d'Animateur
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	1		<b>Création</b> d'1 emploi d'Adjoint du Patrimoine Principal de 1 <sup>ère</sup> classe
ADJOINT DU PATRIMOINE DE 1ERE CLASSE		1	<b>Suppression</b> d'1 emploi d'Adjoint du Patrimoine de 1 <sup>ère</sup> classe suite à nomination au grade d'Adjoint du Patrimoine Principal de 2 <sup>ème</sup> classe
ASEM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	4		<b>Création</b> de 4 emplois d'ASEM Principal de 1 <sup>ère</sup> classe
ASEM PRINCIPAL 2EME CLASSE	6	4	<b>Création</b> de 2 emplois d'ASEM Principal de 2 <sup>ème</sup> classe

<b>ASEM DE 1ERE CLASSE</b>		<b>6</b>	<b><i>Suppression</i></b> de 6 emplois d'ASEM de 1 <sup>ère</sup> classe suite à nominations au grade d'ASEM Principal de 2 <sup>ème</sup> classe
<b>CHEF DE POLICE</b>		<b>1</b>	<b><i>Suppression</i></b> d'1 emploi de Chef de Police Municipale suite à nomination au grade de Chef de Service de Police Municipale
<b>BRIGADIER CHEF DE POLICE MUNICIPALE</b>	<b>4</b>		<b><i>Création</i></b> de 4 emplois de Brigadier de Police Municipale
<b>BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b><i>Suppression</i></b> de 2 emplois de Brigadier de Police Municipale suite à nominations au grade de Brigadier Principal de Police Municipale
<b>GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE</b>		<b>2</b>	<b><i>Suppression</i></b> de 2 emplois de Gardien de Police Municipale suite à nominations au grade de Brigadier de Police Municipale

L'incidence financière résultant de l'ensemble de ces nominations s'élève pour la Ville pour le présent exercice et toutes charges comprises à **201 920 € (deux cent un mille neuf cent vingt euros)**, somme imputable au budget de la Ville sur les lignes 64 111 « rémunération principale du personnel titulaire » qui présente les disponibilités nécessaires.

## **II : MODIFICATIF DELIBERATION DL.2016.152 DU 2 Mai 2016**

**Suppression** de la Création de un emploi de Technicien  
**Création** de un emploi de technicien principal de 1<sup>er</sup> classe  
Ces mises à jour n'entraînent pas d'incidence financière

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** de l'ensemble de ces créations et suppressions d'emplois à l'effectif de la Ville qui prendront effet à compter du **1<sup>er</sup> mai 2016** pour les agents intégrés, du **1<sup>er</sup> juin 2016** pour l'agent détaché, du **1<sup>er</sup> juillet 2016** pour les nominations concours et du **1<sup>er</sup> janvier 2016** pour les avancements de grade et les promotions internes.
- **APPROUVER** la modification de la délibération DL.2016.152 DU 2 MAI 2016

DL.2016-321 - CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE  
LA VILLE D'AIX EN PROVENCE-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 41
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER





---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»